

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 10 FEVRIER 2023

L'AN 2023, le 10 FEVRIER, les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au Conseil départemental de l'Aisne.

Etaients présents : M. GRZEZICZAK, Président.

Mme BODIOT, MM. CREMONT, DELHAYE, Mme DIVE, MM. GERVOIS, LEBEAU, LEFEVRE et LE NY, Mme LETOT-DURANDE, MM. LIEZ et LINIER, Mme MARICOT, M. MUZART, Mme PASSEMART, M. PERROU, Mmes PLATRIER et VARLET-CHENOT, M. VERDEZ, Mme VIOLET, Administrateurs.

M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.

M. ROYER, Directeur départemental des territoires, représentant M. le Préfet.

Pouvoirs : M. RAMPENBERG, Vice-Président, à M. CREMONT
M. BESANCON, Administrateur, à M. PERROU
Mme FRICHET, Administrateur, à M. GRZEZICZAK
Mme M'SAKNI, Administrateur, à Mme DIVE
Mme RIBEIRO, Administrateur, à M. MUZART
M. THUREAU, Administrateur, à M. GRZEZICZAK

Absent : M. EUGENE, Administrateur.

Excusé : M. LEWANDOWSKI, Commissaire aux Comptes.

Assistés de : MM. MEGE, Directeur Général, EUZEN, Directeur Général Adjoint.

Mme PLANCKAËRT, MM. ROBERT et TOMBOIS, Directeurs de Service.

Mme PESCE, Chargé des Politiques Locales.

La séance est ouverte à 9 h 00.

ORDRE DU JOUR

ELECTION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES LOCATAIRES AU BUREAU

Lors de son renouvellement, le Conseil d'administration, au cours de sa séance du 3 septembre 2021, a procédé à la constitution du Bureau.

Madame Dominique Violet, administrateur représentant les locataires et membre du Bureau, a donné sa démission.

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à l'élection d'un nouvel administrateur représentant les locataires.

Il est rappelé que ce membre ne peut être élu au premier tour de scrutin s'il n'a pas réuni la majorité absolue des voix des membres du conseil ayant voix délibérative. En cas de partage égal des voix, celle du président du conseil d'administration est prépondérante. »

Après lecture des règles précitées, sont candidats :

- M. Daniel Gervois (CLCV)
- M. Guy Lebeau (ADLPOIF-Familles de France)
- M. Pascal Liez (CSF)

Il est procédé au vote à bulletin secret. Les résultats du premier tour sont :

Nombre de votants : 26

- | | |
|--|---------|
| - M. Daniel Gervois (CLCV) | 1 voix |
| - M. Guy Lebeau (ADLPOIF-Familles de France) | 3 voix |
| - M. Pascal Liez (CSF) | 22 voix |

A l'issue du premier tour, au vu des résultats, et la majorité absolue étant fixée à 14 voix, est élu au Bureau Monsieur Pascal Liez.

Le Bureau est constitué comme suit :

- M. Freddy Grzeziczak, Président de droit.
- M. Alain Crémont
- M. Eric Delhayé
- M. Pascal Liez
- Mme Anne Maricot
- M. Hervé Muzart
- M. François Rampelberg

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.



Acte à classer

CA-3868

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > **AR reçu** < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-02-17T15-10-39.00 (MI243263297)

Identifiant unique de l'acte : 002-423119395-20230210-CA-3868-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : ELECTION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES LOCATAIRES AU BUREAU

Date de décision : 10/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [N. 3868 - ELECTION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES LOCATAIRES AU BUREAU SIGNEE.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/02/23 à 15:10

Par [HERMI Farida](#)

Transmis

Date 17/02/23 à 15:10

Par [HERMI Farida](#)

Accusé de réception

Date 17/02/23 à 15:17